



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A : ORGANISATION DE LA DRAGON TEAM MOREIRA

- ▶ Dragon Team Moreira anciennement (Boxing Fighting Club) reçoit les adhérents pour la pratique du kick boxing, du K1 et K1 Rules.
- ▶ Les heures d'ouverture de la salle et les horaires des cours collectifs sont indiqués en début de saison et maintenus jusqu'à l'intersaison.
- ▶ Les adhérents doivent véhiculer une bonne image de la discipline.
- ▶ Les chaussures de ville sont interdites dans les salles de cours.
- ▶ La tenue officielle du boxing fighting club est obligatoire pour tout entraînement si cela n'est pas le cas le président décidera si l'élève doit ou peu continuer le cours.
- ▶ Les équipements de protection tel que les gants, le protège dents, la coquille, le protège poitrine et les protèges tibias chaussettes sont obligatoires durant l'entraînement si cela n'est pas le cas le président décidera si l'élève doit ou peu continuer le cours.
- ▶ Chaque adhérent se doit d'apporter de quoi s'hydrater pendant les cours.
- ▶ Chaque adhérent se doit d'avoir les ongles de pieds couper au plus court pour éviter toute coupure ou blessure si cela n'est pas le cas le président décidera si l'élève doit ou peu continuer le cours.
- ▶ Les douches sont à disposition après chaque entraînement.
- ▶ Chaque adhérent est tenu d'être ponctuel, dans le cas contraire il se doit d'en informer le moniteur si cela n'est pas le cas le président décidera si l'élève doit ou peu continuer le cours.
- ▶ Les horaires sont fixé en début d'année donc il est sauf cas de figure extrême interdit de quitter les cours avant leur fin.
- ▶ Dragon Team Moreira anciennement (Boxing Fighting Club) tiendra informés ses adhérents des fermetures éventuelles (ex : vacances, jours fériés etc....)

B : L'ADHESION

- ▶ Les adhérents doivent s'acquitter d'avance d'un règlement annuel plus le montant de la licence fédérale.
- ▶ L'adhésion sera réglable par :
 - PAR VIREMENT EN 1 FOIS.
 - EN ESPECE EN 1 FOIS.
 - EN CHEQUE EN 1 FOIS, 2 FOIS OU 3 FOIS.
- ▶ Le montant des cotisations est indiqué en début de saison (septembre), est maintenu jusqu'en juillet de l'année suivante, peut être modifié sur simple décision des responsables de l'intersaison et ne sera pas remboursé une fois l'adhésion versé à l'association pour aucune raison.
- ▶ La cotisation ne présume pas de l'assiduité de l'adhérent, elle n'est ni remboursable ni transmissible.
- ▶ Un adhérent peut être exclu du club pour non paiement de la cotisation, destruction de matériel ou mauvais comportement physique ou verbal envers autrui sans que aucun remboursement lui soit fait.
- ▶ Les stages ou sorties proposés par Dragon Team Moreira anciennement (Boxing Fighting Club) ne sont pas compris dans la cotisation.
- ▶ Le coût des stages est à la charge des adhérents ainsi que les frais de déplacements pour les compétitions (hébergement, frais de route ect...)
- ▶ Le Boxing Fighting Club décline toutes responsabilités en cas d'accident pendant ces stages ou déplacements.

C : LES RESPONSABILITES

- ▶ Si cela n'est pas le cas le président décidera si l'élève doit ou peut rester au cours.

- ▶ Une autorisation parentale est nécessaire pour l'inscription d'un mineur.
- ▶ Un certificat d'aptitude à la pratique du kick Boxing, du K1, K1 Rules et du Kick Boxing est obligatoire à l'inscription.
- ▶ Dragon Team Moreira anciennement (Boxing Fighting Club) décline toutes responsabilités en cas d'accident en l'absence de ce certificat médical.
- ▶ Une carte de licence vous sera remise dès réception.
- ▶ Le Boxing Fighting Club décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte pour tout objet laissé dans les vestiaires ou voitures.
- ▶ La responsabilité du Boxing Fighting Club pour les mineurs s'en tient à la durée des cours.
- ▶ Les trajets ou attentes en dehors de l'enceinte du club restent sous la responsabilité des parents ou tuteurs.

NOTE IMPORTANTE SUR LES RESPONSABILITES

Document d'inscription et règlement à rendre au premier cours officiel une semaine de délais vous sera accorder pour le certificat médical se délais passer l'Adultes ou l'enfant qui n'aura pas régularisé et déposer certificat médical se verra interdire l'accès aux cours.

Signature de l'intéresser ou des parents pour les mineurs avec (le nom, Prénom et la mention lu et approuvé).

Nom et prénom : _____

Mention « lu et approuvé » : _____

Fait à : _____

Signature :

Fait en deux exemplaires pour faire valoir de droit.